



# La tentative de suicide dans l'usine de notre camarade Christelle Garson est jugée et reconnue comme accident de travail.

## Rappel des faits.

Lundi 6 juillet 2015, vers 8h30, une de nos camarades de travail, Christelle Garson, travaillant en Qualité, à bout, a fait une tentative de suicide en avalant des cachets dans les locaux de TMMF, à l'infirmerie. Elle a été emmenée d'urgence à l'hôpital.

Cela faisait plus de 6 mois que sa hiérarchie l'isolait, seule, dans une salle destinée aux formations, à l'étage, sans lui donner de travail, et qu'elle subissait des pressions constantes de cette même hiérarchie.

Elle a fini par craquer.

Tout a été fait pour que ça ne se sache pas. Malgré les demandes, la direction a refusé de déclarer ce qui est considéré par la loi comme un accident du travail.

Pire.

La direction de TMMF lui a envoyé un recommandé le lendemain des faits, alors que notre collègue était encore aux urgences... pour lui signifier une mise à pied conservatoire et une convocation avec menace de licenciement pour le 21 juillet.

De son côté, le médecin de Toyota s'est retranché derrière le secret médical... La direction a pris ce prétexte pour déclarer qu'elle n'était pas au courant !

Comment peut-on croire cela alors que le 6 juillet à 8h30, le médecin de TMMF téléphonait au SMUR pour emmener Christelle aux Urgences, inconsciente suite à la prise de comprimés ? On pourrait sortir de l'usine en ambulance sans que la direction connaisse la réalité ?

Quant au secrétaire CFDT du CHSCT, qui avait été alerté par le médecin et la direction le 6 juillet du transfert de Christelle aux urgences, il déclarait dans la Voix du Nord du 24 juillet : « *Ce sont des on-dit, rien n'a été prouvé pour l'instant. La tentative de suicide, on n'en est pas sûr, idem pour l'intervention du SMUR.* »

## Le jugement du Tribunal Administratif de la Sécurité Sociale.

Tout au long de ses démarches, les militants de la CGT ont soutenu Christelle. Tout d'abord, la direction n'a pas osé la virer, grâce aux soutiens apportés par de nombreux travailleurs dans l'usine. Elle n'a pas été licenciée comme le voulait TMMF, mais a tout de même écopé de 3 jours de mise à pied disciplinaire.

Le 12 octobre 2016, le tribunal de la Sécurité sociale (TASS) a jugé et reconnu que la tentative de suicide était un accident de travail, survenu dans l'usine, et rembourse à Christelle ses frais de justice.

Cette décision permettra à Christelle d'être en meilleure position pour contester les jours de mises à pied et tenter d'avoir gain de cause aux Prud'hommes.

**Toutes nos démarches ont de bien meilleures chances d'aboutir si elles sont appuyées par l'action collective directe des travailleurs.**

**Et puis il faut arriver à se défendre les uns les autres pour faire cesser toutes ces pressions et le risque de se faire virer les uns après les autres dès qu'on n'est plus suffisamment exploitable.**

## Procès en Appel des 8 de Goodyear à Amiens les 19 et 20 octobre.

8 travailleurs de Goodyear à Amiens ont été condamnés à de la prison ferme pour avoir défendu leur emploi contre les licenciements. Le motif présumé : avoir gardé dans un bureau durant quelques heures une poignée de directeurs... Les 8 ouvriers de Goodyear ont fait un recours en appel pour annuler cette décision injuste. Et il faut se mobiliser pour obtenir la levée des condamnations.

La CGT organise un rassemblement et des manifestations à Amiens les 19 et 20 octobre. La CGT Toyota relaie les appels à la grève de l'UD CGT Nord et appelle à la grève, du mardi 18 à 21h au vendredi 21 octobre à 6H, pour la défense des libertés syndicales, des droits ouvriers, et aussi contre la loi Travail.

Des départs en bus sont organisés pour Amiens. Contactez nous pour s'inscrire.

### Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)  
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)  
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)  
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)  
Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)  
Olivier FROMONT 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)  
Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)  
Salvatore ADDIS 06 63 01 59 08 (Log Eq Jaune)  
Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par mail : [cgt.toyota@live.fr](mailto:cgt.toyota@live.fr)



Site internet de la CGT Toyota : [www.cgttoyota.fr](http://www.cgttoyota.fr)

et sur Facebook : La CGT Toyota Onnaing